



Activités aquatiques NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC ET LE CENTRE SPORTIF SAINT-EUSTACHE

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 24 novembre 2016 - La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est heureuse d'annoncer la conclusion d'une nouvelle entente de partenariat avec le Centre sportif Saint-Eustache afin d'offrir, à ses citoyennes et citoyens de tous âges, l'accès à des activités aquatiques et au bain libre à meilleur coût.

En vertu de ce partenariat, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac remboursera jusqu'à 50 % du coût d'inscription aux activités aquatiques en groupe, sans excéder 40 \$ par session, par citoyen. Notons que les cours privés et semi-privés ne sont pas inclus dans cette entente. Les citoyens désirant s'abonner au bain libre pourront eux aussi profiter d'un rabais similaire.

Pour s'inscrire, il suffit de cliquer sur la section «Centre aquatique» sur le site Web du Centre sportif Saint-Eustache à l'adresse www.centresportif.mathers.ca. L'inscription aux cours de natation se déroulera du 5 au 9 décembre, alors que celle pour l'aquaforme se tiendra du 19 au 23 décembre.

« Je suis très fière de ce nouveau partenariat profitable sur plusieurs plans. Nous avons examiné toutes les options, et avons retenu la proposition du Centre sportif Saint-Eustache. En plus de permettre à notre population d'accéder à des infrastructures de qualité, la nouvelle entente s'avère plus économique que la précédente pour les contribuables marthelacquois. Je tiens à souligner que nos nageurs d'élite pourront continuer à s'entraîner au Complexe aquatique de Saint-Eustache. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac leur remboursera les frais excédentaires imposés aux usagers qui ne résident pas à Saint-Eustache », a conclu la mairesse, M^e Sonia Paulus.

-30-

Renseignements : André Charron
 Directeur général
 Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
 450 472-7310